

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Comptes au 31 décembre 2016

Sommaire

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DU GROUPE.....	3
COMPTES CONSOLIDES.....	17
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES / CONSO.....	49
RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES UCAR SA.....	52
COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES UCAR SA.....	66
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES / SOCIAUX.....	83
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	86

Rapport de gestion sur les comptes du groupe au 31/12/2016

UCAR

Société Anonyme au capital de 4 705 084,80 euros
Siège social : 10 rue Louis Pasteur - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
432 028 173 RCS NANTERRE

RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Actionnaires,

En complément du Rapport de Gestion établi par votre Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L 233-26 et L 225-100-2 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport sur la gestion du Groupe UCAR.

Le périmètre du Groupe UCAR retient autour d'UCAR SA, la maison-mère, les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL, UCAR TECH SARL et UCAR ASIA PTE. LTD.

Les méthodes et principes de consolidation sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés.

I - SITUATION DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Fondée en 2000, UCAR est un spécialiste de la location de véhicules courte durée de proximité, à marque UCAR ou en marque blanche, positionné pour répondre aux nouveaux modes de consommation de l'automobile.

L'organisation d'UCAR est basée sur :

- **Des réseaux de distribution** diversifiés et dynamiques orientés vers la satisfaction du client avec 314 agences réparties sur le territoire national :
 - o Succursales
 - o Franchises
 - o Marques Blanches
 - o Grands Comptes
 - o Internet
 - o Call Center

- **Des fonctions support** qui fournissent aux réseaux les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement :
 - o Centrale d'achat
 - o Cabinet de courtage
 - o Système d'information
 - o Formation

- **Des services centraux** qui fixent le cap et contrôlent le bon développement du Groupe :
 - o Stratégie et communication
 - o Développement
 - o Administration et Finance

L'année 2016 a été marquée par la réorganisation du réseau succursaliste et par le repositionnement stratégique vers un mode de commercialisation en franchise, à marque UCAR et en marque blanche.

UCAR a ainsi annoncé en 2016 la signature de 4 nouveaux partenariats en marque blanche pour accompagner la mise en place de Volkswagen rent, Hyundai rent, DS rent et Citroën rent.

Avec un potentiel à terme de plus de 400 nouvelles agences à comparer aux 314 agences que le groupe compte à fin 2016, UCAR continue par ailleurs d'investir pour son développement.

Le Groupe UCAR a enregistré en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 47,4 millions d'euros, en hausse de 3,8% par rapport à 2015 à périmètre équivalent, c'est-à-dire retraité de l'impact des succursales cédées au cours de l'année.

UCAR enregistre un résultat courant de 1 436 K€, en hausse de 6% par rapport à 2015 et un résultat net, après exceptionnels, de 1 136 K€, en hausse de 22% par rapport à 2015.

Un nombre d'agences en forte progression

A fin décembre 2016, le Groupe compte 314 agences, un nombre en forte progression par rapport au 31 décembre 2015 (259) et ce malgré la cession de 9 succursales et la fermeture de 2 autres.

Ce redémarrage du développement a porté principalement sur les réseaux en marque blanche avec l'ouverture de 62 nouveaux points de location ainsi que sur les franchises Ucar non exclusives avec 8 nouvelles ouvertures.

Résultats annuels

Le résultat courant intègre les contributions négatives des succursales cédées et fermées au cours de l'année. Le résultat exceptionnel positif de 351 K€ comprend notamment la plus-value de cession dégagée par la cession de 9 succursales. Ainsi, après exceptionnels, le résultat net s'établit à 1 136 K€, en hausse de 22%.

Malgré une augmentation du BFR principalement liée au déploiement des nouveaux contrats en marque blanche et aux investissements du Groupe, la trésorerie nette au 31 décembre 2016 reste abondante à 10,4 M€. Ce niveau de trésorerie est un atout important pour accompagner le redéploiement stratégique et la croissance du Groupe.

La situation financière du groupe reste très saine, avec des fonds propres de 15,1 M€, contre 14,3 M€ en 2015

- Société UCAR SA :

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élève à 4.705.084,80 €, divisé en 1.742.624 actions de 2,70 € de valeur nominale chacune.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 138 K€ contre 5 223 K€ en 2015.

Cette évolution est notamment expliquée par le chiffre d'affaires @commerce.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5.132 K€ contre 5.405 K€ en 2015.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3.117 K€ contre 3.407 K€ en 2015 soit une diminution de 8,5 %.
- "Salaires et traitements et charges sociales" pour 1.562 K€ contre 1.565 K€ en 2015.

Au 31 décembre 2016, la société employait 19 salariés.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 62 K€ contre 237 K€ en 2015.

Le résultat financier s'est élevé à 2.145 K€ contre 1.476 K€ en 2015. Ce poste contient principalement les dividendes reçus des filiales.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -5 K€ contre -1.488 K€ en 2015, le montant 2015 était majoritairement dû à l'abandon de créances de UCAR SA à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT pour 1.400 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 146 237,52 € contre 162 879,15 € en 2015 (2015 incluant 1.4 M€ d'abandon de créances).

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

Au 31 décembre 2016 le total du bilan s'élève à 17 703 991 € contre 16 824 240 € fin 2015

- Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2016 pour seule activité la location de véhicules à marque UCAR ou en marque blanche.

En 2016, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 13,5 M€ contre 18,6 M€ en 2015. L'activité location s'établit à 8,7 M€ contre 11,8 M€ en 2015. L'activité de location a connu une baisse en 2016 du fait de l'impact de cessions et de fermetures de succursales et du fait de la conjoncture générale du marché de la location. Les ventes de voitures ont baissé pour atteindre un montant de 4,8 M€ contre 6,8 M€ en 2015.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,2 M€ contre -1,4 M€ en 2015.

Le résultat financier s'est élevé à -7 K€ contre -6 K€ en 2015.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 0,6 M€ contre 1,5 M€ en 2015, 2015 incluant un crédit exceptionnel dû à l'abandon de créances réalisé par UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT pour 1,4 M€.

Le résultat net fait apparaître une perte de -368 K€, contre un bénéfice de 561 K€ en 2015 (2015 incluant 1.4 M€ d'abandon de créances).

- Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 s'est élevé à 2.234 K€ contre 2.231 K€ en 2015.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 546 K€ contre 416 K€ en 2015.

- Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8.969 K€ contre 8.243 K€ en 2015.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 455 K€ contre 501 K€ en 2015.

L'exercice 2016 se solde par un bénéfice de 305 K€ contre 336 K€ en 2015.

- Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 2,7 M€ contre 2,3 M€ en 2015.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 652 K€ contre 579 K€ en 2015.

- Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 s'est élevé à 18,7 M€ contre 24 M€ en 2015.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 400 K€ contre 436 K€ en 2015.

- Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, regroupe depuis 2015 les activités de formation du Groupe UCAR et a réalisé un chiffre d'affaires de 42 K€ en 2016 contre 19 K€ en 2015. Son résultat se traduit par une perte de 39 K€, contre une perte de 10 K€ en 2015.

- Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Volkswagen Group France (Audi Rent depuis 2012 et VW Rent depuis fin 2015).

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 s'est élevé à 1,7 M€ contre 1,3 M€ en 2015.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 204 K€ contre 298 K€ en 2015.

- Société UCAR ASIA :

Cette société, créée en septembre 2015, est appelée à gérer les activités en Asie du Groupe UCAR.

Elle n'a pas enregistré de chiffre d'affaires en 2016.

Le résultat se traduit par une perte de 20 K€ en 2016.

II - COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat

Les principaux éléments d'exploitation consolidés sont, en milliers d'euros :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	47 428	55 210
Résultat d'exploitation	1 318	1 289
Résultat courant	1 436	1 353
Résultat exceptionnel	351	17
Résultat net	1 136	928
- dont part des minoritaires	0	0
- dont part du Groupe	1 136	928

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,3 M€, en croissance de 2,2% par rapport à 2015.

Le réseau succursaliste a été rationalisé et réorganisé en 2016. L'apport des succursales reste cependant négatif en 2016, la réorganisation de ce réseau devant porter ses fruits dès le premier semestre 2017.

Les principaux contributeurs au résultat 2016 sont donc SS2A COURTAGE, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY et UCAR PARTENAIRES.

Le résultat financier s'établit à 118 K€ contre 64 K€ en 2015.

Le résultat exceptionnel s'établit à 351 K€ contre 17 K€ en 2015, incluant des plus-values sur cessions.

Le résultat part du Groupe s'élève à 1.136 K€ contre 928 K€ en 2015.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 28,5 M€ contre 32,4 M€ fin 2015.

La structure de l'actif et du passif est ici synthétisée :

Actif	31/12/2016		31/12/2015	
Actif immobilisé hors parc	3 060	11%	3 571	11%
Parc automobile	50	0%	90	0%
Actif circulant	14 013	49%	15 027	47%
Trésorerie	11 376	40%	13 753	42%
TOTAL	28 499		32 441	
Passif	31/12/2016		31/12/2015	
Fonds propres	15 075	53%	14 288	44%
Autres dettes financières	960	13%	1 209	4%
Dettes sur parc automobile	0		0	
Dettes d'exploitation	12 464	44%	16 944	52%
TOTAL	28 499		32 441	

Le Groupe présente une trésorerie nette des dettes financières positive de 10,4 M€, qui reste abondante, ce, malgré une augmentation du BFR liée notamment au déploiement des nouveaux contrats en marque blanche.

III – DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION EST CONFRONTE

En complément des risques liés aux franchisés, des risques sur les litiges en cours, des risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés et des risques liés à la gestion d'un rythme de croissance organique soutenu, décrits ci-dessous, le Groupe considère que les principaux risques figurant en Annexe 1 au présent rapport (également mentionnés dans le prospectus enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en juin 2011) sont toujours d'actualité à la date du présent rapport, bien que la Société poursuive son développement.

Risques liés aux franchisés

Le Groupe UCAR a constitué progressivement un réseau de franchisés qu'il a l'intention de continuer à développer fortement, franchises exclusives ou non. Les contrats de franchise signés avec le Groupe ont une durée de cinq ans et comportent une clause de non concurrence. Dans la grande majorité des cas les contrats sont renouvelés.

Durant la vie du contrat peuvent survenir un certain nombre d'évènements. D'une part certains franchisés peuvent être défaillants, ce qui rentre dans le risque d'entreprise. D'autre part les pratiques mises en œuvre par certains franchisés pourraient s'éloigner des standards d'image et de qualité des services offerts par UCAR elle-même à travers ses agences, ce qui pourrait être dommageable pour l'image et la notoriété de l'enseigne et peut amener UCAR à résilier le contrat unilatéralement. Gérer ces différentes situations fait partie du savoir-faire d'un franchiseur expérimenté comme UCAR et ses équipes. UCAR mise sur une relation de proximité et s'attache à procurer à l'ensemble de son réseau de franchisés des stages de formation ainsi qu'un soutien au quotidien concernant tous les domaines opérationnels de leur activité.

Il est à noter qu'une évolution notable du droit de la franchise pourrait avoir un effet négatif sur l'activité et le résultat du Groupe. UCAR a construit son organisation en s'entourant des conseils les plus qualifiés ainsi que des conseils de la Fédération de la Franchise dont elle est membre depuis plus de quinze ans.

Risques sur les litiges en cours

Il est à noter que depuis la création de la Société UCAR, aucune contestation sur le savoir-faire, l'assistance et le contrat de franchise, par les franchisés, n'a jamais abouti et que le Groupe UCAR n'a pas de litiges de cette nature en cours.

Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Un des éléments moteurs du développement du Groupe UCAR est la qualité de son équipe de direction qui regroupe des profils complémentaires, chacun expert dans son domaine et tous professionnels du secteur de la location de véhicules. En cas de départ ou d'indisponibilité de l'un des membres, une grande partie de ses tâches pourrait être réalisée par un ou plusieurs des autres membres. La Société ne peut cependant garantir que l'indisponibilité ou le départ de certains collaborateurs ne serait sans effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives. Les départs connus par avance sont préparés soigneusement, moyennant le choix de remplaçant à la hauteur de la tâche et d'une formation spécifiquement adaptée.

M. Jean-Claude PUERTO-SALAVERT, fondateur et dirigeant d'UCAR, au sein de l'équipe de Direction d'UCAR, s'implique quasi exclusivement dans les domaines liés à la stratégie, à l'innovation et à la communication.

Risques liés à la gestion d'un rythme de croissance organique soutenu

UCAR souhaite disposer d'un réseau de location fortement implanté sur toute la France, principalement en franchise. L'atteinte de cet objectif repose notamment sur l'aptitude d'UCAR à :

- Recruter de nouveaux franchisés de qualité et motivés, et à les former efficacement ;
- Gérer l'accroissement des volumes à traiter en termes de flotte de véhicules, de son financement, d'assurances,
- Répondre aux attentes du réseau en matière d'assistance commerciale, de supports de communication et d'actions marketing,

tout en maintenant sa capacité d'innovation.

En même temps UCAR souhaite développer en France et exporter à l'étranger son modèle de réseau en marque blanche.

La Société pourrait connaître des difficultés à recruter et à former le personnel nécessaire pour soutenir le développement de ces activités.

Toutefois, UCAR estime avoir mis en place l'équipe de direction capable de développer les procédures opérationnelles, administratives et financières ainsi que le système d'information à même de gérer ces réseaux.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ici ou détaillés dans les annexes du Bilan.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A CE JOUR

Depuis le début de l'exercice en cours, le marché de la location de véhicules est morose, la cause principale étant la situation d'incertitude économique.

Nos efforts nous poussent plus que jamais à un élargissement du marché avec notre positionnement prix et à l'augmentation des produits et services offerts à nos clients et à nos réseaux.

Dans le cadre de la réorganisation de son réseau succursaliste, le Groupe va continuer en 2017 la réorganisation entamée en 2016 de sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT.

V - PERSPECTIVES

UCAR a pour objectif d'ouvrir plus de quinze nouvelles franchises exclusives en 2017, et autant de corners.

Un des axes forts du développement sur le territoire national reste le développement des réseaux en marque blanche.

UCAR a d'ailleurs signé en 2016 deux nouveaux contrats de location à marque constructeur avec Hyundai et avec le Groupe PSA pour DS et Citroën visant à équiper leurs concessions d'une offre de location de véhicules de tourisme et de véhicules utilitaires.

Après la signature du partenariat avec Volkswagen France fin 2015, ces deux nouveaux partenariats confirment la pertinence de l'offre de location en marque blanche pour les constructeurs automobiles.

Le Groupe est en ordre de marche pour accompagner ce développement à l'international où UCAR poursuit ses discussions avec les constructeurs européens et asiatiques pour étendre hors de France son modèle.

Enfin, pour répondre aux besoins croissants d'encadrement en France et à l'international, le Groupe UCAR a mis en place un partenariat avec l'IAE de Poitiers afin de développer un programme de formation qui a pour objectif de proposer à plusieurs centaines d'étudiants (niveau Bac +3 et plus) des formations aux métiers de la mobilité.

UCAR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles. La société poursuivra la prospection à l'international initiée en fin 2012. Son ambition est d'accompagner les constructeurs automobiles en France, en Europe et à l'international.

UCAR DEVELOPPEMENT

En 2017, la réorganisation de cette société va se poursuivre avec pour but d'atteindre l'équilibre. Ces efforts devront être accompagnés par la modification à apporter dans le mix clients, entre autres en exploitant mieux les ventes aux grands comptes et les ventes e-commerce.

UCAR LOCATION

Dans le domaine de la location courte durée, le développement du réseau de franchises UCAR LOCATION se poursuit. En 2017, il est prévu d'ouvrir plus de 15 nouvelles franchises exclusives et autant de corners.

NOUVELLE DE L'ESTEY

L'activité de gestion du réseau en marque blanche continue. La recherche de nouveaux clients est toujours active.

La Société entend développer son activité d'apporteur d'affaires grands comptes qui est en croissance continue à tous les réseaux qu'elle sert.

SS2A COURTAGE

L'activité est liée à celle des sociétés du Groupe et au développement de l'offre de services. Le développement de SS2A COURTAGE s'appuie sur le développement des franchisés, des agences en marque blanche et le développement de nouveaux produits.

UCAR FLEET

La société va continuer son activité de Centrale d'Achat de flotte, dédiée au réseau d'agences succursales et franchisés du Groupe, ainsi qu'une activité de gestion totale de la flotte des succursales.

UCAR PARTENAIRES

La société poursuit la création et le développement des deux réseaux en marque blanche qui lui ont été confiés.

UCAR TECH

L'activité de formation du Groupe UCAR a débuté dans le courant de l'année 2015 et devrait s'intensifier encore en 2017.

UCAR ASIA

Cette société, créée récemment est appelée à gérer les activités en Asie du Groupe UCAR.

VI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Renforcement en cours des systèmes d'information.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport, et d'approuver les comptes consolidés du Groupe UCAR qui vous ont été présentés conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

représenté par Jean-Claude Puerto Salavert

Annexe 1

Autres facteurs de risque pour le Groupe

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques liés à l'activité

Risques liés à la flotte de véhicules

- **Risques liés à l'accès aux protocoles avec les constructeurs automobiles**

Le déploiement des réseaux sous enseigne UCAR ou animés par UCAR et le maintien d'un positionnement « low-cost » dépend de la capacité d'UCAR à continuer à bénéficier des conditions d'achat attractives de l'ensemble des composantes d'une offre de location de véhicules, à savoir les conditions d'achat et de revente, les assurances, l'assistance. Parmi ces composantes, le coût de détention du véhicule s'avère particulièrement déterminant et impose à UCAR de continuer à bénéficier de l'accès aux « protocoles constructeurs » qui seuls permettent d'obtenir les conditions d'achat autorisant un positionnement low-cost. Les autres termes clés de ces protocoles sont, outre les remises à l'achat : les volumes, les primes de volumes, les conditions de mise en place et les conditions d'exercice des « buy back » (rachat). Ainsi, l'accès à ces accords et leur maintien dans le futur s'avèrent donc être essentiels pour le bon fonctionnement et le développement des activités du groupe. A défaut, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du groupe UCAR, sa situation financière, ses résultats ainsi que ses perspectives.

UCAR rencontre régulièrement les différents constructeurs et distributeurs de véhicules mais ne conclut d'accords qu'avec ceux qui lui permettent de respecter son approche « low cost ». Au titre de l'exercice en cours, UCAR bénéficie de 11 protocoles constructeurs, déjà négociés, signés ou en cours de signature. En général les négociations débutent à l'automne de l'exercice précédent et les contrats sont conclus pour une période de un an. Depuis l'accès aux premiers protocoles en 2003, UCAR a pu se faire refuser un renouvellement suite au changement de politique commerciale du constructeur vis-à-vis des loueurs, ces changements étant toujours réversibles. Il est évident qu'UCAR opère chaque année en sélectionnant les meilleures opportunités du moment et que ses exigences lui interdisent parfois l'accès à certains constructeurs. Aussi, compte tenu de cet historique et de la qualité des relations établies avec l'ensemble des constructeurs, UCAR estime le risque de non renouvellement de l'un ou plusieurs de ces accords comme limité. En outre, le volume annuel d'achat de véhicules générés par le groupe fait d'UCAR un apporteur d'affaires non négligeable pour tous les constructeurs automobiles dont l'intérêt à voir cette relation se pérenniser est fort (écoulement de la production). Pour plus de précisions se reporter au paragraphe 6.5.2 du Prospectus.

Parmi les principaux fournisseurs du groupe on trouve les constructeurs et les établissements de financement.

- **Risques liés au financement de la flotte**

Pour l'essentiel, l'approvisionnement en véhicules du Groupe pour le réseau des succursales de même que pour les franchisés, se fait par des montages de « buy back » par lesquels un établissement de financement met en place un financement qui se traduit par le versement de loyers par le loueur en achetant le véhicule soit au constructeur ou au distributeur, soit au groupe UCAR, avec une clause de rachat par ce dernier, sur une durée convenue dès le départ dans le contrat (voir schéma décrit au paragraphe 6.5.2 du Prospectus).

La capacité du Groupe à obtenir les accords de financement pour les besoins de son réseau en propre et à conseiller et à appuyer les demandes des franchisés est déterminante pour réussir le développement de

la flotte et son renouvellement. De même que pour les constructeurs UCAR s'attache à développer auprès de chacun des établissements de financement des relations de confiance pour en faire de véritables partenaires dans la durée.

Risques liés aux autres partenariats

Les conditions obtenues tant auprès des sociétés, d'assistance et d'assurances sont déterminantes pour réussir à conserver un positionnement « Low-Cost ». Une remise en cause des niveaux de tarifs obtenus par UCAR auprès de ces différentes catégories d'acteurs pourrait remettre en cause ce positionnement.

Les partenariats sont pour la plupart conclus pour une durée d'un an, renouvelables tacitement. Malgré tous les efforts entrepris, UCAR ne peut garantir avec certitude la poursuite de ces partenariats et les conditions de ceux-ci.

Risques liés à la saisonnalité

Le domaine d'activité sur lequel intervient UCAR se caractérise par une saisonnalité structurelle marquée de la location durant la période courant d'avril à septembre. Du point de vue comptable, cela se traduit par un second semestre structurellement un peu plus important (entre 52 et 55%) que le premier en termes de volumes d'activité et donc de chiffre d'affaires. Au plan de la flotte de véhicules, la gestion de la saisonnalité s'ajoute à la contrainte des dates de renouvellement des véhicules, le plus souvent programmées dès l'entrée du véhicule dans la flotte.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

UCAR intervient sur un secteur d'activité large et concurrentiel (voir le paragraphe 6.1.1 du Prospectus) qui présente cependant de fortes barrières à l'entrée pour des entreprises qui souhaiteraient s'implanter de façon pérenne et tenant notamment à la capacité à disposer d'une flotte de véhicules à louer et ensuite de pouvoir installer un réseau commercial étendu. De plus la Société estime que les offres du type AutoLib' destinées à des locations pour quelques heures ne sont pas en concurrence avec les loueurs de véhicules mais contribuent plutôt à ouvrir le marché vers la location.

Forte de la taille de sa flotte qui lui procure une capacité de négociation auprès des constructeurs et des assurances, le Groupe estime que son offre comporte de nombreux facteurs de différenciation, et que son approche globale de la location de voitures peut lui permettre d'atteindre un leadership en France sur le marché « low cost » et de proximité. Comme le Groupe a aussi une approche « low cost » sur les frais qu'il engage, il ne peut exclure que certains concurrents lancent des campagnes marketing à très grande échelle et affectent le développement commercial de UCAR.

Risques liés au marché de la location

Sur la base des évolutions constatées des comportements des consommateurs à l'égard de l'automobile et de la location (voir paragraphe 6.1.1 du Prospectus) et en se référant à d'autres marchés, comme les Etats-Unis, la Société considère que le marché en France a un potentiel de croissance élevé sur le long terme. Cependant le marché de la location de véhicules courte durée (LCD) subit les aléas de la conjoncture économique, comme beaucoup de secteurs d'activité économiques. Par son positionnement « low-cost » avec une forte clientèle de particuliers, le groupe UCAR se considère un peu moins affecté. Concernant le marché de la location longue durée (LLD), le Groupe vise essentiellement le segment des particuliers qui n'en est qu'à un stade d'amorçage en France. UCAR n'est donc pas dépendant de ce marché.

Risques clients

En dehors des clients Grands Comptes, les locataires de véhicules sont clients du Groupe lorsqu'une succursale assure la prestation alors qu'ils demeurent clients du franchisé lorsque la location est effectuée auprès d'une agence franchisée exclusive ou non ou encore dans le réseau de franchise en

marque blanche. Quelle que soit la situation, le Groupe estime ne pas subir de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs d'entre eux, le chiffre d'affaires consolidé étant très diffus.

Les clients Grands Comptes sont le plus souvent des sociétés d'assistance liées à des compagnies d'assurance avec lesquelles le Groupe signe des accords nationaux pour la location de véhicules de remplacement. UCAR entretient des relations de longue date avec la plupart d'entre eux. Les réclamations sont gérées en fonction de leur typologie par le service commercial, la comptabilité ou le service facturation.

Risques juridiques

Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe est propriétaire de l'ensemble des noms et marques utilisées par le groupe ainsi que des noms de domaines.

Les principales marques et domaines sont présentés au chapitre 11 du Prospectus.

Risques liés à l'environnement réglementaire

L'activité de loueurs de véhicules est rattachée au monde des professionnels de l'automobile. Ces professions sont réglementées. Bien que la loi ne l'impose pas, la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle « loueur » est fortement recommandée. Un contrat répondant à cette recommandation a été mis en place pour les succursales du Groupe. Chaque contrat de franchise signé par le Groupe UCAR prévoit une obligation d'assurance également pour chaque franchisé.

Il existe au sein du Groupe une filiale (SS2A Courtage) disposant du statut de courtier en assurances correspondant à une activité réglementée. Ce statut est obtenu après étude d'un dossier composé d'une part d'un extrait de casier judiciaire vierge, de la justification d'une formation spécifique minimum figurant sur un livret de stage ainsi que de la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle complétée d'une garantie financière. La filiale de courtage d'assurances est en conformité avec les obligations qui lui incombent.

Risques liés aux assurances

L'importance accordée par le Groupe à la fonction assurances, tant pour obtenir les meilleurs niveaux de couverture que les meilleures conditions de prix pour les besoins du Groupe mais aussi pour la clientèle des réseaux de franchises l'avait conduit à créer son propre cabinet de courtage en assurances dès l'origine.

Le Groupe estime que les différentes polices d'assurance souscrites couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

Risques financiers

Risque de change

Dans le cadre de son projet de développement à l'international UCAR a ouvert fin 2015 une filiale en Asie qui n'a pour l'instant pas commencé son activité. Le risque de change est donc à ce stade nul.

Risques de taux

Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers de couverture de taux.

Les actifs financiers étant généralement nettement supérieurs aux passifs financiers, la Société considère le risque de taux comme non significatif.

Risque actions

Néant.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2016 les dettes financières consolidées s'établissent à 0,96 M€ contre 1,2 M€ fin 2015.

La trésorerie nette du Groupe s'est établie au 31 décembre 2016 à 10,4 M€.

Le Groupe estime ne pas être confronté au 31 décembre 2016 à un quelconque risque de liquidité.

Risque technologique

Le système d'information dont dispose la Société, implémenté dans la quasi intégralité des points de vente (succursales et franchises) est déterminant pour les échanges d'informations et les flux financiers à l'intérieur du Groupe. Par sécurité, UCAR a opté en 2003 pour une organisation en mode hébergé chez deux prestataires externes présentant toutes les caractéristiques sécuritaires nécessaires. Bien que la Société mette en œuvre les moyens jugés adaptés pour assurer la sécurité et l'intégrité de son système informatique, UCAR ne peut garantir une protection absolue contre les pannes, virus ou tout autre système d'intrusion malveillant.

Risques liés à la capacité des dirigeants à gérer d'éventuelles opérations de croissance externe

Bien qu'elle privilégie la croissance organique, la Société pourrait procéder à des acquisitions dans le cadre de son projet de développement, notamment en vue d'établir rapidement un leadership sur certaines zones géographiques. Les risques liés à ces opérations de croissance externe seraient le cas échéant divers, la mobilisation de ressources importante, tant au plan humain que financier et elles pourraient générer un effet défavorable plus ou moins significatif sur les résultats la situation financière et les perspectives du Groupe.

Annexe 2

RESULTATS DU GROUPE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Article R.225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2016	2015	2014	2013	2012
1) Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €
Nombre actions émises	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire HT	47 428 431€	55 209 762 €	55 814 098 €	60 847 943 €	65 207 842 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	2 552 396 €	2 242 359 €	1 979 848 €	2 131 948 €	1 923 246 €
Impôt sur les bénéfices	632 649€	423 404 €	402 292 €	543 230 €	480 416 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1 135 816€	927 816 €	1 009 545 €	1 096 199 €	850 636 €
Résultat distribué	348 525 €	348 525 €	348 525 €	0 €	0 €
3) Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1.46 €	1.29 €	1.14 €	1.22 €	1.10 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0.65 €	0.53 €	0.58 €	0.63 €	0.49 €
Dividende attribué à chaque action	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0 €	0 €
4) Personnel					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	89	108	120	127	138
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 493 698 €	3 821 684 €	3 805 907 €	3 907 656 €	4 002 600 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres...)	1 632 789 €	1 705 854 €	1 726 852 €	1 728 994 €	1 818 582 €

Comptes consolidés au 31/12/2016

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

ETATS FINANCIERS

- 1 – BILAN CONSOLIDE
- 2 – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
- 3- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
- 4 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DU GROUPE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES COMPTABLES⁹

- 1.1 – REFERENTIEL COMPTABLE
- 1.2 – MODALITES DE CONSOLIDATION
- 1.3 – METHODES ET REGLES COMPTABLES

2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- 2.1 – ACTIVITE
- 2.2– LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES
- 2.3 – ORGANIGRAMME DU GROUPE CONSOLIDE AU 31.12.2016
- 2.4 – SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3 – COMPARABILITE DES COMPTES

- 3.1 – CHANGEMENTS COMPTABLES
- 3.2 – VARIATIONS DE PERIMETRE

4 – NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

- NOTE 4.1 – ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS
- NOTE 4.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- NOTE 4.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (*)
- NOTE 4.3 BIS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CREDIT-BAIL
- NOTE 4.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- NOTE 4.5 – STOCKS ET EN-COURS
- NOTE 4.6 – VENTILATION DES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION PAR ECHEANCES
- NOTE 4.6 BIS – DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT
- NOTE 4.7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- NOTE 4.8 – IMPOTS DIFFERES
- NOTE 4.9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

NOTE 4.10 – DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION
NOTE 4.11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN
NOTE 4.12 – INFORMATION SECTORIELLE
NOTE 4.12BIS– DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES
NOTE 4.13 – DETAIL DES ACHATS ET VARIATION DE STOCK
NOTE 4.14 – DETAIL DES SERVICES EXTERIEURS
NOTE 4.15 – DETAIL DES AUTRES CHARGES EXTERNES
NOTE 4.16 – RESULTAT FINANCIER
NOTE 4.17 – RESULTAT EXCEPTIONNEL
NOTE 4.18 – IMPOT SUR LES RESULTATS
NOTE 4.19 – EFFECTIF
NOTE 4.20 – EVENEMENTS POST-CLOTURE
NOTE 4.21 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION
ET DE DIRECTION

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan Consolidé

Bilan actif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2016	Valeurs Nettes 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	4.1	508	527
Immobilisations incorporelles	4.2	1 861	2 187
Immobilisations corporelles	4.3	412	588
Immobilisations financières	4.4	329	359
Titres mis en équivalence			
Total de l'Actif Immobilisé		3 110	3 661
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	4.5	58	137
Créances clients et avances versées	4.6	10 031	10 841
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	3 923	4 049
Valeurs mobilières de placement		282	5 743
Disponibilités		11 094	8 010
Total de l'Actif Circulant		25 389	28 779
TOTAL DE L'ACTIF		28 499	32 441

Bilan passif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2016	Valeurs Nettes 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital		4 705	4 705
Primes		1 597	1 597
Réserves		7 637	7 058
Ecart de conversion		0	0
Résultat net		1 136	928
Provisions réglementées			
Subventions d'investissement			
Capitaux Propres –Part du Groupe		15 075	14 288
Intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux propres		15 075	14 288
Provisions pour risques et charges	4.7	33	61
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	4.9	960	1 209
Dettes fournisseurs et avances reçues	4.10	9 700	13 679
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	2 731	3 205
Total Provisions et Dettes		13 424	18 153
TOTAL DU PASSIF		28 499	32 441

2 – Compte de Résultat Consolidé

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		48 454	56 440
Chiffre d'affaires	4.12	47 428	55 210
<i>Dont Ventes de marchandises</i>		22 123	28 554
<i>Dont Prestations de services</i>		25 305	26 656
Autres produits d'exploitation		1 026	1 231
Charges d'exploitation		47 136	55 151
Achats et variation de stock	4.13	30 969	35 612
Services Extérieurs	4.14	6 142	8 838
Autres charges externes	4.15	2 615	2 875
Impôts, taxes et versements assimilés		730	813
Charges de personnel		5 126	5 528
Dotations aux amortissements		784	891
Autres charges d'exploitation		770	594
Résultat d'exploitation		1 318	1 289
Charges et produits financiers	4.16	118	64
Résultat courant des entreprises intégrées		1 436	1 353
Charges et produits exceptionnels	4.17	351	17
Impôts sur les résultats	4.18	633	423
Résultat net des entreprises intégrées		1 155	947
Quote-part dans les résultats des sociétés mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		19	19
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 136	928
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net - Part du groupe		1 136	928
Résultat par action en €		0,6518	0,5324
Résultat dilué par action en €		0,6368	0,5190

3- Tableau des flux de trésorerie

	Exercice 2016	Exercice 2015
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	1 136	928
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans resultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	475	510
Reprises des Amortissements et provisions	-50	-94
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	-744	15
Impôts différés	2	27
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	820	1 386
Variation des frais financiers		
Variation nette exploitation	-3 626	915
Var° de stock	79	41
Var° des Créances d'exploit°	685	-695
Var° des Dettes d'exploit°	-4 390	1 568
Variation nette hors exploitation	322	-85
Var°des créances hors exploitation	-52	347
Var°des dettes hors exploitation	93	-236
Charges et produits constatés d'avance	280	-196
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-3 304	829
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 485	2 215
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-480	-671
Décaisst / acquisition immos corporelles	-323	-248
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	1 477	156
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	0	-9
Encaisst / cession immos financières	29	44
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	703	-728
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-349	-349
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts		1 001
Remboursement d'emprunts	-255	-62
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-603	591
VARIATION DE TRESORERIE	-2 384	2 078
TRESORERIE A L'OUVERTURE	13 740	11 662
TRESORERIE A LA CLOTURE	11 356	13 740

4 – Variation des Capitaux Propres Consolidés – Part du Groupe

	Capital	Primes	Réserve légale	RàN	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
--	---------	--------	----------------	-----	----------	------------------------	----------------------------

Situation à la clôture 31/12/2014	4 705	1 597	277	5 258	862	1 010	13 708
--	-------	-------	-----	-------	-----	-------	--------

Affectation du résultat 2014			89	1 341	-420	-1 010	0
Dividendes versés					-349		-349
Dividendes reçus							0
Résultat 2015						928	928
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2015	4 705	1 597	366	6 600	93	928	14 288

Affectation du résultat 2015			8	-194	1 114	-928	0
Dividendes versés					-349		-349
Dividendes reçus							0
Résultat 2016						1 136	1 136
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2016	4 705	1 597	374	6 406	858	1 136	15 075

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles comptables

1.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe UCAR ont été établis en conformité avec les principes français prévus par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 22 juin 1999, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales (modifié par les règlements CRC n°2002-10, n°2002-12, n°2004-03, n°2004-06, n°2004-14 et n°2005-10).

1.2 – Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2016. Toutes les participations significatives dans lesquelles UCAR assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune autre méthode n'est utilisée.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidant et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits 'intérêts minoritaires' ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre :

- le coût d'acquisition de ses titres (y compris les frais afférents nets d'impôts)
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le Règlement n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/16, conduit à ne plus amortir de façon systématique les écarts d'acquisition. Cependant, le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2015 (option de 1ère application). A compter du 01/01/16, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, des nouveaux écarts d'acquisition positifs. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du groupe, l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis a été réalisée. Les affectations sont définitives à la clôture de l'exercice suivant la date de première consolidation de l'entreprise.

Jusqu'au 31 décembre 2010, les écarts d'acquisition positifs étaient amortis sur une durée de 10 ans. Compte tenu des tests de valeur réalisés (valeurs consolidées inférieures aux valeurs de marché), le groupe a décidé d'amortir les écarts d'acquisition sur une durée de 40 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et sont repris sur une durée n'excédant pas 5 ans.

Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre les sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Date de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 Décembre 2016, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

1.3 – Méthodes et règles comptables

Les principes et méthodes appliqués par le groupe UCAR sont les suivants :

1.3.1 - Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent notamment les frais engagés pour développer de nouvelles activités.

Ecart d'évaluation

Lors de l'acquisition des fonds de commerce de location courte durée appartenant aux sociétés AUTOP et SDL, la partie du prix affectée aux éléments incorporels a été réduite car elle prenait en considération le niveau de rentabilité constaté sur ces activités jusqu'alors.

Dans le cadre de l'exploitation développée par le groupe UCAR, il a été décidé de revaloriser les fonds de commerce afin de les faire apparaître dans les comptes consolidés pour leur valeur d'utilité. Le montant de cette revalorisation est de 1 079 K€, correspondant à la valeur de rachat des immobilisations corporelles rachetées à AUTOP et SDL ; soit un écart d'évaluation de 657 K€, traité en écart d'acquisition négatif.

Les fonds revalorisés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Au cours de l'exercice 2016, les fonds de commerce ont été modifiés comme suit :

- la société UCAR DEVELOPPEMENT a procédé à la sortie d'une partie des fonds de commerce suite à la cession de neuf de ses succursales et à la fermeture de 2 d'entre elles pour une valeur consolidée de 476 K€.

Les autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€

Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si développ. complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

1.3.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Matériel industriel	Linéaire	4 ans
Outillage industriel	Linéaire	4 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans ¹
Matériel de transport ²		
Matériel de bureau neuf	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau d'occasion	Linéaire	1 an
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

¹ Certains agencements dont la durée d'utilisation est réduite font l'objet d'un amortissement limité entre 2 et 4 ans.

² Le matériel de transport utilisé dans le cadre de l'activité d'UCAR DEVELOPPEMENT est amorti selon les règles retenues dans les protocoles signés avec les fournisseurs de véhicules (constructeurs, importateurs et concessionnaires), ou à défaut en fonction de la durée d'utilisation effective.

1.3.3 - Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif, selon les modalités d'une acquisition pour la valeur d'origine au contrat.

Les biens concernés sont amortis sur des durées identiques à celle retenues pour les immobilisations détenues en pleine propriété ; l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Les locations financières contractées dans le cadre du financement des véhicules par la société UCAR DEVELOPPEMENT destinées à la location courte durée ne font pas l'objet de retraitement.

1.3.4 – Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2016 compte tenu des valeurs réelles estimées.

1.3.5 – Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Le stock de marchandises détenu par le groupe est majoritairement constitué par le stock de carburant détenu au 31 décembre 2016.

1.3.6 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2016, le passage en pertes de créances anciennes et irrécouvrables a constitué une charge de 526 K€. Au 31 décembre 2015, cette charge s'élevait à 364 K€. L'essentiel de ces montants faisaient l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été reprise concomitamment.

1.3.7 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Elles sont exclusivement constituées de SICAV monétaires, ou de certificats de dépôt ou de comptes à terme.

Depuis sa cotation sur le marché Alternext, la société s'est dotée d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat.

1.3.8 – Engagements de retraite et prestations assimilées

Conformément aux retraitements optionnels considérés comme préférentiels par le règlement 99-02, les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été pris en compte dans les comptes consolidés.

Il est rappelé que les sociétés consolidées relevant de la convention collective de l'automobile prennent déjà en compte dans leur résultat individuel les indemnités de fin de carrière, ces dernières étant versées trimestriellement à la caisse de retraite. En conséquence, les sociétés sont assurées pour l'IFC à IRP Auto et aucune provision n'est plus nécessaire. Les sociétés concernées sont NOUVELLE DE L'ESTEY, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR PARTENAIRES et UCAR SA.

Pour SS2A COURTAGE les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant net de 3 463 €.

1.3.9 – Impôts exigibles et différés

Les impôts courants comprennent les impôts exigibles sur les bénéfices.

Les impôts différés sont calculés sur les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux. La détermination des impôts différés prend en compte les retraitements apportés aux comptes sociaux en application des règles de consolidation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés à la clôture sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale. A ce titre un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le Groupe, UCAR SA étant la tête de groupe.

Les impôts différés actifs nets des passifs ne sont pas constatés dès lors que le groupe n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

Un état détaillé des impôts différés d'actifs est présenté en note 4.8.

Les actifs d'impôt différé activés en consolidation au titre des déficits fiscaux sont au 31 Décembre 2016 de 437 K€.

La quasi-totalité des impôts différés concerne l'activation des déficits fiscaux. Dans la mesure où, la majorité de ces déficits devraient être utilisés avant 2019, l'impact du changement de taux d'IS à 28% prévu en 2019 sera non significatif.

1.3.10 – Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'activité normale du groupe UCAR, des litiges pourraient naître avec des tiers et des procédures pourraient être engagées.

Des provisions pour risques et charges seraient alors enregistrées dans les comptes dès que les effets de ces litiges et procédures pourraient être estimés.

Ces provisions seraient déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation prudente des risques attachés à chaque dossier.

Au 31 décembre 2016 le montant des provisions pour litiges figurant au passif est de 33 K€.

1.3.11 – Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

En fonction de la nature des revenus, les faits générateurs de comptabilisation du chiffre d'affaires sont les suivants :

- Location de voitures : facturation de la prestation lors de la restitution du véhicule.
- Revenus franchisés : les redevances sont facturées mensuellement sur la base du chiffre d'affaires des franchisés ; les droits d'entrée et la formation sont enregistrés lors de la signature des engagements.
- Assurances : les produits sont constatés à chaque appel de prime.
- Vente de véhicules : le chiffre d'affaires est enregistré lors de leur livraison.
- Autres prestations : application des clauses contractuelles.

1.3.12 – Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

C'est pourquoi dans les comptes consolidés ont été reclassés en chiffres d'affaires et en achats de marchandises les ventes de véhicules immobilisés réalisés par UCAR DEVELOPPEMENT, comptabilisés dans les comptes sociaux en résultat exceptionnel.

L'impact du reclassement des cessions de véhicules a eu pour conséquence la majoration du chiffre d'affaires consolidé de 207 K€ et une diminution du résultat d'exploitation consolidé de 18 K€.

1.3.13 – Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Concomitamment à la mise en bourse, en 2011, puis en octobre 2014 puis juin 2015, des BCE ont été attribués, et leur nombre total actuel est de 40 900. Le résultat dilué par action est donc égal à 0.64 au 31 décembre 2016.

1.3.14 – Frais de remise en état et kilomètres supplémentaires

Dans le cadre de l'engagement de reprise des véhicules en location, les constructeurs peuvent facturer à la société UCAR DEVELOPPEMENT des frais de remise en état et des kilomètres supplémentaires. Le montant de ces frais est aléatoire et dépend de l'appréciation de l'état du véhicule.

Ces frais sont comptabilisés dans les comptes de la société UCAR DEVELOPPEMENT lors de la restitution des véhicules et ne font pas l'objet de provision.

1.3.15 – Honoraires CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2016 au titre du contrôle légal s'élève à 88 K€.

2 – Périmètre de consolidation

2.1 – Activité

UCAR met à la disposition des clients de l'enseigne des véhicules en location pour répondre à leurs besoins de mobilité :

- courte durée,
- remplacement et assistance,
- moyenne et longue durée.

L'enseigne est servie par différents réseaux :

- les succursales, exploitées par la société UCAR DEVELOPPEMENT ;
- les franchisés, exclusifs ou en activité complémentaires ;
- les partenaires.

Les activités de courtage en assurance et de centrale d'achats constituent des activités supports.

UCAR LOCATION est le franchiseur.

L'ensemble du chiffre d'affaires consolidé est entièrement réalisé sur le territoire français.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

- En 2016, la réorganisation du réseau des agences UCAR DEVELOPPEMENT s'est poursuivie avec la cession de 9 de ses succursales au premier semestre 2016 et la fermeture de deux d'entre elles.
- La société UCAR PARTENAIRES a procédé à une augmentation de capital. Dorénavant, son capital est de 200.000 €.
- Continuation du déploiement des contrats en marques blanches avec notamment la signature de deux nouveaux partenariats en marques blanches (Hyundai et DS/Citroën)

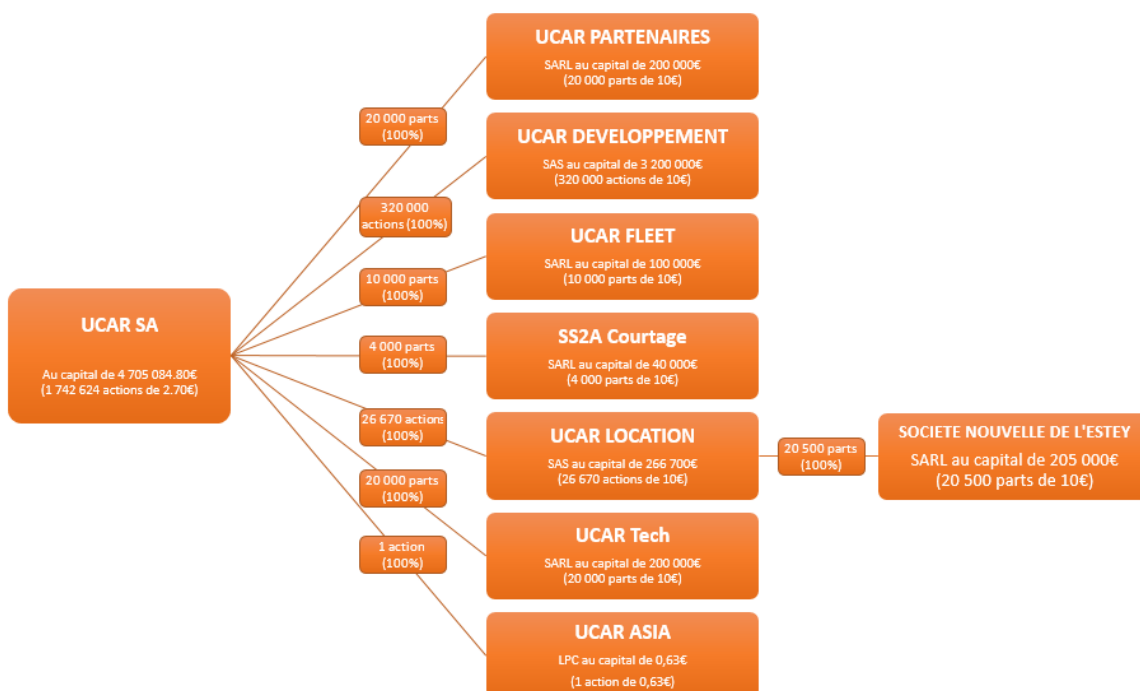
2.2– Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous.

	2016			2015		
Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)
SA UCAR	100	100	Mère	100	100	Mère
SAS UCAR LOCATION	100	100	IG	100	100	IG
SARL SS2A COURTAGE	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR FLEET	100	100	IG	100	100	IG
SAS UCAR DEVELOPPEMENT	100	100	IG	100	100	IG
SARL NOUVELLE DE L'ESTEY	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR PARTENAIRES	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR TECH	100	100	IG	100	100	IG
UCAR ASIA PTE. LTD.	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG : Intégration globale

a. – Organigramme du groupe consolidé au 31.12.2016



2.4 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés HI TECH SAS, VEHITEL et AUTO MARCHÉ DE L'EST sont exclues du périmètre de consolidation, car la société UCAR ne dispose, directement ou indirectement, que d'une fraction égale respectivement à 15 %, 6,7% et 10 % des droits de vote de ces sociétés.

3 – Comparabilité des comptes

3.1 – Changements comptables

Comme évoqué en note 1.2 « Ecart d'acquisition », l'exercice 2016 est marqué par le règlement ANC 2015-07. L'application de ce règlement n'a aucune incidence sur les comptes consolidés (notamment pour ce qui concerne la comparabilité des comptes).

3.2 – Variations de périmètre

Néant.

4 – Notes sur les principaux postes des états financiers

Note 4.1 – Ecart d'acquisition positifs

	Valeurs au 31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Valeurs au 31/12/2016
UCAR LOCATION	174				174
UCAR DEVELOPPEMENT	619				619
SS2A COURTAGE	35				35
TOTAL VALEURS BRUTES	828	0	0	0	828
UCAR LOCATION	53	4			57
UCAR DEVELOPPEMENT	235	12			246
SS2A COURTAGE	14	3			17
TOTAL AMORTISSEMENTS	302	19	0	0	321
UCAR LOCATION	121	-4			117
UCAR DEVELOPPEMENT	385	-12			373
SS2A COURTAGE	21	-3			17
TOTAL VALEURS NETTES	527	-19	0	0	508

Ecart d'acquisition de la société UCAR DEVELOPPEMENT

Lors de l'acquisition des titres de la société UCAR DEVELOPPEMENT, des écarts d'acquisition positifs de 496 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 15 septembre 2000 d'un montant de 5 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 491 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Ecart d'acquisition de la société PROMOCAR

Lors de l'acquisition des titres de la société PROMOCAR, des écarts d'acquisition positifs de 124 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 18 septembre 2000 d'un montant de 37 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 87 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Suite à la transmission universelle de patrimoine de PROMOCAR avec UCAR DEVELOPPEMENT, l'écart d'acquisition de la société PROMOCAR est désormais inclus dans celui de la société UCAR DEVELOPPEMENT.

Ecart d'acquisition de la société UCAR LOCATION

Lors de l'acquisition de 10 % des titres de la société UCAR LOCATION, un écart d'acquisition positif de 174 K€ a été constaté.

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 40 ans, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le changement de la durée d'amortissement des écarts acquis depuis 2008, de 10 à 40 ans, a été réalisé en 2011.

Ecart d'acquisition de la société SS2A COURTAGE

En 2012 a été constaté un écart sur l'acquisition de 5% des titres de SS2A COURTAGE de 35k€, qui sont amortis sur 10 ans.

Note 4.2 - Immobilisations incorporelles

Note préalable : la colonne autres variations correspond à des reclassements de comptes à comptes.

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2016
Valeurs brutes						
Frais d'établissement	1 330	58				1 388
Concessions, brevets, licences	1 240	73				1 313
Fonds de commerce	989		476			513
Autres immobilisations incorp.	920					920
Immobilisations incorp. en cours	96	348				444
Avances et acomptes versés	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	4 575	480	476	0	0	4 579
Amortissements						
Frais d'établissement	465	278				743
Concessions, brevets, licences	1 013	50				1 062
Fonds de commerce	0					0
Autres immobilisations incorp.	910	3				913
TOTAL AMORTISSEMENTS	2 388	330	0	0	0	2 718
Valeurs nettes						
Frais d'établissement	865	-220	0		0	646
Concessions, brevets, licences	227	24	0		0	251
Fonds de commerce	989	0	476		0	513
Autres immobilisations incorp.	9	-3	0		0	7
Immobilisations incorp. en cours	96	348	0		0	444
Avances et acomptes versés	0	0	0		0	0
TOTAL VALEURS NETTES	2 187	150	476	0	0	1 861

Note 4.3 - Immobilisations corporelles (*)

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2016
Valeurs brutes						
Terrains *	10					10
Constructions *	138		15			123
Installations techniques, mat. et outillages ind.	70		28			43
Autres immobilisations corp.*	2 164	186	568			1 781
Immobilisations corp. en cours	0					0
Avances et acomptes versés	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	2 382	186	611	0	0	1 957
Amortissements						
Constructions	85	10	11			83
Installations techniques, mat. et outillages ind.	70		27			43
Autres immobilisations corp.	1 639	93	314			1 419
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 794	104	352	0	0	1 545
Valeurs nettes						
Terrains	10	0	0			10
Constructions	53	-10	3			40
Installations techniques, mat. et outillages ind.	1	0	1			0
Autres immobilisations corp.	524	92	255			362
Immobilisations corp. en cours	0	0	0			0
Avances et acomptes versés	0	0	0			0
TOTAL VALEURS NETTES	588	82	258	0	0	412

(*) Inclut les retraitements des contrats en crédit-bail et de location financière, détaillés ci-dessous.

Les Autres immobilisations corporelles comprennent, entre autres, la partie immobilisée de la flotte d'Ucar Développement.

Note 4.3 bis - Immobilisations corporelles en Crédit-bail

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2016
Valeurs brutes						
Terrains	10					10
Constructions	24					24
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156					156
TOTAL VALEURS BRUTES	190	0	0	0	0	190
Amortissements						
Constructions	13	1				14
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156					156
TOTAL AMORTISSEMENTS	168	1	0	0	0	170
Valeurs nettes						
Terrains	10	0	0			10
Constructions	11	-1	0			10
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0	0				0
Autres immobilisations corp.	0	0				0
TOTAL VALEURS NETTES	21	-1	0	0	0	20

En 2012, les contrats de crédit-bail existant sur les immeubles ont été rachetés.

Note 4.4 - Immobilisations financières

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2016
Valeurs brutes						
Titres de participation (*)	110					110
Créances rattachées à des participations	0					0
Autres immobilisations financières (**)	250		31			219
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	360	0	31	0	0	329
Provisions pour dépréciation						
Titres de participation (*)						
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
TOTAL AMORTISSEMENTS	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes						
Titres de participation (*)	110	0	0			110
Créances rattachées à des participations	0	0	0			0
Autres immobilisations financières	250	0	31			219
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS NETTES	360	0	31	0	0	329

(*) Les titres de participation des sociétés non consolidées concernent HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHE DE L'EST.

(**) Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés.

Note 4.5 – Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes 31/12/2016	Valeurs Nettes 31/12/2015
Matières premières				
En-cours				
Produits finis				
Marchandises	58		58	137
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	58	0	58	137

Note 4.6 – Ventilation des Créances et comptes de régularisation par échéances

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2016	Valeurs brutes 31/12/2015
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	10 553		10 553	11 556
Créances sociales	14		14	1
Créances fiscales	2 142		2 142	2 216
Comptes courants débiteurs			0	0
Débiteurs divers	1 049		1 049	840
Charges constatées d'avance (*)	266		266	552
Impôt différé actif	437		437	440
TOTAL CREANCES	14 461	0	14 461	15 605

(*) Concerne exclusivement des charges d'exploitation.

Note 4.6 bis – Dépréciation de l'actif circulant

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2016
Clients et comptes rattachés	715	328	537			506
Valeurs mobilières	9	4	17			-3
TOTAL	725	332	554	0	0	503

Note 4.7 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2016
Indemnités de fin de carrière	2	1				3
Litiges	0					0
Autres provisions	59	21	50			30
Ecart d'acquisition négatifs (*)	0					0
TOTAL	61	22	50	0	0	33

Note 4.8 – Impôts différés

La prise en compte, au 31 décembre 2016, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Impôts différés actif	437	439	0
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	0	0	0
Résultat consolidé	-2	-27	25

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

	31/12/2015	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2016
Impôt différé Actif				
Organic	2		-2	0
Effort Construction	3		-1	2
Déficits reportables	440		0	440
Ecart sur OPCVM et autres	0		0	0
Indemnités de fin de carrière	1		0	1
Contrats de location financement	0		0	0
Harmonisation des amortissements	0		0	0
Compensation IDA / IDP	-6		0	-6
TOTAL	439	0	-2	437

	31/12/2015	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2016
Impôt différé Passif				
Contrats de location financement	6		0	6
Harmonisation des amortissements			0	
Compensation IDA / IDP	-6		0	-6
TOTAL	0	0	0	0

Note 4.9 – Emprunts et dettes financières diverses

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2016	Valeurs au 31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles				0	0
Autres emprunts obligataires				0	0
Emprunts auprès des éts de crédit (*)	257	683		940	1 207
Comptes courants créditeurs				0	0
Dettes financières diverses	19		1	20	2
Dettes financières Crédit-bail				0	0
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	276	683	1	960	1 209

(*) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit :

- lignes de financement OSEO pour 135 K€
- lignes de financement HSBC pour 806 K€
- concours bancaires pour 19 K€

Les emprunts et dettes financières sont tous libellés en euros.

Note 4.10 – Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2016	Valeurs au 31/12/2015
Fournisseurs et comptes rattachés	9 318			9 318	13 367
Avances et acomptes reçus	382			382	313
Dettes sociales	943			943	1 078
Dettes fiscales	1 738			1 738	1 912
Fournisseurs d'immobilisations	3			3	125
Dettes diverses	5			5	41
Produits constatés d'avance	43			43	48
TOTAL AUTRES PASSIFS	12 431	0	0	12 431	16 884

Note 4.11 – Engagements hors bilan

1 – Engagements donnés

- Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 11,4 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement.

Au 31 décembre 2016 le montant des engagements en cours s'élève à 6,4 M€.

- Engagement au profit d'un jeune franchisé

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

- Engagement au profit d'un actionnaire

Néant.

2 – Engagements reçus

Le groupe bénéficie de la part de ses fournisseurs (constructeurs, importateurs, concessionnaires) d'engagements de reprises portant sur les véhicules immobilisés et exploités dans le cadre des activités de location. Au 31 décembre 2016, le montant de ces engagements s'élevait à 10 millions d'euros hors taxes.

Note 4.12 – Information sectorielle

KEUR	Période	Location véhicules	Services aux réseaux	Autres	Total
Chiffre d'affaires	Exercice 2016	5 991	40 952	486	47 428
Chiffre d'affaires	Exercice 2015	9 810	45 290	110	55 210
Chiffre d'affaires	Exercice 2014	12 011	43 687	116	55 814
Immobilisations	Exercice 2016	1 031	477	1 274	2 781
Immobilisations	Exercice 2015	1 734	410	1 158	3 302
Immobilisations	Exercice 2014	1 692	409	820	2 921
Résultat d'exploitation	Exercice 2016	-1 377	3 031	-337	1 318
Résultat d'exploitation	Exercice 2015	-1 384	2 884	-211	1 289
Résultat d'exploitation	Exercice 2014	-948	2 649	-154	1 547

Note 4.12bis– Détail du chiffre d'affaires

	31/12/2016	31/12/2015	PRO FORMA (***) 31/12/2015
Ventes de marchandises (*)	22 123	28 554	22 406
Ventes de produits			
Prestations de services	25 305	26 656	23 301
<i>Dont Locations de véhicules</i>	15 300	18 657	15 302
<i>Dont Revenus des franchises</i>	2 172	2 144	2 144
<i>Dont Revenus Activité Assurance</i>	2 368	2 019	2 019
<i>Dont Revenus Partnerships</i>	3 476	2 377	2 377
<i>Dont Revenues Centrale d'Achats</i>	1 514	1 350	1 350
<i>Dont Autres</i>	477	110	110
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (**)	47 428	55 210	45 707

(*) Ventes de véhicules directement liées à la gestion du parc locatif.

(**) Chiffre d'affaires exclusivement réalisé en France.

(***) PRO FORMA = chiffres 2015 retraités de l'impact de la cession des succursales.

Note 4.13 – Détail des achats et variation de stock

	31/12/2016	31/12/2015
<i>Achats de sous-traitance</i>	8 682	6 929
<i>Achats non stockés, matériel et fournitures</i>	169	225
<i>Achats de marchandises (*)</i>	22 091	28 417
<i>Variation stocks de marchandises</i>	27	41
TOTAL ACHATS ET VARIATION DE STOCK	30 969	35 612

(*) Achats de véhicules directement liés à la gestion du parc locatif.

Note 4.14 – Détail des services extérieurs

	31/12/2016	31/12/2015
<i>Locations et charges locatives</i>	4 484	6 494
<i>Entretien et réparations</i>	1 202	1 525
<i>Primes d'Assurance</i>	453	705
<i>Autres services extérieurs</i>	2	114
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	6 142	8 838

Note 4.15 – Détail des autres charges externes

	31/12/2016	31/12/2015
<i>Honoraires et personnel extérieur</i>	1 221	1 218
<i>Publicité</i>	443	619
<i>Autres charges externes</i>	952	1 038
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	2 615	2 875

Note 4.16 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Produits financiers		
Reprise prov. et amort. financiers	17	61
Autres produits de participation	10	
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	121	89
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	149	150
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	4	44
Intérêts et charges financiers	23	13
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Autres charges financières	4	29
TOTAL CHARGES FINANCIERES	31	87
RESULTAT FINANCIER	118	64

Note 4.17 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur op. de gestion	242	19
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		120
Produits exceptionnels sur op. en capital	1 271	35
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs (*)</i>	1 271	35
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions & transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 513	174
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	557	107
<i>Dont créances irrécouvrables</i>		
Charges exceptionnelles sur ex. antérieurs	96	
Charges exceptionnelles sur op. en capital	508	50
<i>Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs (*)</i>	508	50
Autres charges exceptionnelles		0
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 162	156
RESULTAT EXCEPTIONNEL	351	17

(*) Au 31 décembre 2016, la plus value nette sur cessions d'éléments d'actifs correspond aux cessions des 9 succursales.

Au 31 décembre 2016, les produits exceptionnels sur opération de gestion correspondent à un dégrèvement de l'administration fiscale concernant un litige en matière de taxe différentielle sur les véhicules à moteur 2005/2006.

Au 31 décembre 2016, les charges exceptionnelles sur opération de gestion correspondent à des frais de restructuration des succursales et les produits exceptionnels.

Note 4.18 – Impôt sur les résultats

Ventilation Impôt exigible – Impôt différé

	31/12/2016	31/12/2015
Impôt exigible	630	396
Impôt différé	2	27
TOTAL	633	423

Preuve d'Impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2016
Impôt sur les résultats fiscaux	630
Impôt différé	2
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	633
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 136
Amort. et reprises des Ecart d'acquisition	19
Impôt sur les résultats	
<i>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</i>	1 787
<i>Charge d'impôt théorique (33.33%)</i>	596
DIFFERENCE D'IMPOT	37

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté s'analyse comme suit :

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Effets des différences permanentes	46	
Crédit d'impôt		9
TOTAL	46	9
DIFFERENCE NETTE	37	

Note 4.19 – Effectif

L'effectif employé par les sociétés intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Ingénieurs et cadres	37	42
Agents de maîtrise	19	23
Employés et techniciens	33	43
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	89	108

Note 4.20 – Evènements post-clôture

Néant.

Note 4.21 – Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 juin 2015, M. Puerto-Salavert bénéficie d'une rémunération de 48 000 € par an.

Aucun autre membre du Conseil ne bénéficie de rémunération, et aucun jeton de présence n'a été distribué.

La Société de l'Estey, dont M. Puerto-Salavert est le président, a signé avec UCAR une convention d'animation, autorisée par le Conseil d'Administration d'UCAR le 18 juin 2015. Le montant annuel des prestations est fixé à 290 K€.

UCAR SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 36 pages

KPMG SA
Bordeaux Aquitaine
11, rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine

UCAR SA

Siège social : 10 rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : € 4.705.085

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés concernant les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires et sur la note 3.1 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable concernant l'application du règlement ANC 2015-07.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.2, 1.3.10 et 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent respectivement les estimations significatives retenues par le groupe concernant les durées d'amortissements des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans ces notes.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le groupe, décrite dans la note 1.3.9 de l'annexe aux comptes consolidés, concernant l'activation des économies fiscales futures générées par les déficits fiscaux, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié que les informations fournies en annexe ont un caractère approprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac, le 27 avril 2017

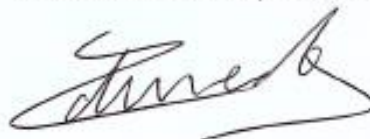
KPMG SA



Franck Cournut
Associé

Neuilly sur Seine, le 27 avril 2017

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes
Associé

Rapport de gestion sur les comptes UCAR SA au 31/12/2016

UCAR

Société Anonyme au capital de 4.705.084,80 euros
Siège social : 10 rue Louis Pasteur - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
432 028 173 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'Article L 232-1 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux Comptes, celui de votre Conseil d'Administration, et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2017.

1 SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société conduit le développement des sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, NOUVELLE DE L'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL, UCAR TECH SARL et UCAR ASIA PTE. LTD. L'ensemble de ces sociétés est notamment dédié à la location voiture, laquelle est soit conduite directement par le Groupe UCAR, soit au travers des franchisés, ou encore en organisant les franchises d'autres réseaux (marques constructeurs). Ces sociétés servent aussi à fournir des services communs à tous les exploitants de la location voiture (services centraux).

Depuis juillet 2011, la Société est introduite en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris.

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élève à 4.705.084,80 €, divisé en 1.742.624 actions de 2,70 € de valeur nominale chacune.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 138 K€ contre 5 223 K€ en 2015, soit une variation de -1.6 %.

Cette évolution est notamment expliquée par le chiffre d'affaires @commerce.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5.132 K€ contre 5.405 K€ en 2015.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3.117 K€ contre 3.407 K€ en 2015 soit une diminution de 8,5 %.
- "Salaires et traitements et charges sociales" pour 1.562 K€ contre 1.565 K€ en 2015.

Au 31 décembre 2016, la société employait 19 salariés.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 62 K€ contre 237 K€ en 2015.

Le résultat financier s'est élevé à 2.145 K€ contre 1.476 K€ en 2015. Ce poste contient principalement les dividendes reçus des filiales.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -5 K€ contre -1.488 K€ en 2015. Le montant 2015 était majoritairement dû à l'abandon de créances de UCAR SA à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT pour 1.400 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2.146.237,52 € contre 162.879,15 € en 2015 (2015 incluant 1,4 M€ d'abandon de créances).

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan s'élève à 17.703.991 € contre 16.824.240 € fin 2015.

Les tableaux qui contiennent les informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce, figurent en Annexe 2 du présent rapport.

2 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles, en France, en Europe et à l'international.

3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2016

Aucun évènement notoire n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2017.

4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'ambition d'UCAR est d'accompagner les constructeurs automobiles à l'international et de renforcer son empreinte technologique et de nombreux efforts sont faits dans ce domaine.

5 AFFECTATION DU RESULTAT

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître un bénéfice de 2.146.237,52 €, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

Bénéfice net comptable	2 146 237,52 euros
sur lequel il est prélevé la somme de à l'effet de doter la Réserve Légale à hauteur des 10% requis par la loi	96 669 euros
le solde, soit la somme de	2 049 568,52 euros
Augmenté du poste "Report à Nouveau", soit	6 405 886,12 euros
Forme un total distribuable de	8 455 454,64 euros
Sur lequel il est prélevé la somme de À titre de dividende aux associés, Soit un dividende brut par action de 0,20 euros.	348 524,80 euros
Le solde, soit la somme de Est affecté au poste "Report à nouveau" du bilan	8 106 929,84 euros

Les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

6 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, lesquels étaient tous éligibles à la réfaction de 40% prévue à l'article 158-3-2° du CGI :

Exercice clos le :	Dividende global	Dividende par action
31.12.2015	348 524,80 €	0,20 €
31.12.2014	348 524,80 €	0,20 €
31.12.2013	néant	néant

Nous vous rappelons qu'une distribution de 0,20 € par action a été effectuée par prélèvement sur la prime d'émission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

7 PRISE DE PARTICIPATION

Néant

8 ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

- Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2016 pour seule activité la location de véhicules à marque UCAR ou en marque blanche.

En 2016, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 13,5 M€ contre 18,6 M€ en 2015. L'activité location s'établit à 8,7 M€ contre 11,8 M€ en 2015. L'activité de location a connu une baisse en 2016 du fait de l'impact de cessions et de fermetures de succursales et du fait de la conjoncture générale du marché de la location. Les ventes de voitures ont baissé pour atteindre un montant de 4,8 M€ contre 6,8 M€ en 2015.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,2 M€ contre -1,4 M€ en 2015.

Le résultat financier s'est élevé à -7 K€ contre -6 K€ en 2015.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 0,6 M€ contre 1,5 M€ en 2015, 2015 incluant un crédit exceptionnel dû à l'abandon de créances réalisé par UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT pour 1,4 M€.

Le résultat net fait apparaître une perte de -368 K€, contre un bénéfice de 561 K€ en 2015 (2015 incluant 1,4 M€ d'abandon de créances).

- Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 s'est élevé à 2.234 K€ contre 2.231 K€ en 2015.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 546 K€ contre 416 K€ en 2015.

- Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8.969 contre 8.243 en 2015.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 455 K€ contre 501 K€ en 2015.

L'exercice 2016 se solde par un bénéfice de 305 K€ contre 336 K€ en 2015.

- Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 2,7 M€ contre 2,3 M€ en 2015.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 652 K€ contre 579 K€ en 2015.

- Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 s'est élevé à 18,7 M€ contre 24 M€ en 2015.
Le résultat se traduit par un bénéfice de 400 K€ contre 436 K€ en 2015.

- Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, regroupe depuis 2015 les activités de formation du Groupe UCAR et a réalisé un chiffre d'affaires de 42 K€ en 2016 contre 19 K€ en 2015. Son résultat se traduit par une perte de 39 K€, contre une perte de 10 K€ en 2015.

- Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Volkswagen Group France (Audi Rent depuis 2012 et VW Rent depuis fin 2015).

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 s'est élevé à 1,7 M€ contre 1,3 M€ en 2015.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 204 K€ contre 298 K€ en 2015.

- Société UCAR ASIA :

Cette société, créée en septembre 2015, est appelée à gérer les activités en Asie du Groupe UCAR.

Elle n'a pas enregistré de chiffre d'affaires en 2016.

Le résultat se traduit par une perte de 20 K€ en 2016.

9 REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

10 ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Néant.

11 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE

Néant.

12 ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Récapitulatif des actions achetées et vendues au cours de l'exercice écoulé :

	Titres achetés	Prix unitaire	Montant total	Titres vendus	Prix unitaire	Montant total	Frais de négociation
janv-16	418	12.665	5294	20	12.797	256	0
févr-16	429	12.361	5303	66	12.657	835	0
mars-16	647	13.15	8508	722	12.858	9283	0
avr-16	407	13.309	5417	1534	13.531	20757	0
mai-16	77	13.90	1071	32	13.91	445	0
juin-16	588	13.37	7860	32	13.76	440	0
juil-16	121	13.56	1641	21	13.56	285	0
août-16	453	13.71	6211	23	13.67	314	0
sept-16	22	13.79	303	3254	13.75	44727	0
oct-16	20	15.61	312	3304	15.59	51508	0
nov-16	698	18.23	12722	845	18.99	16050	0
déc-16	41	19.63	805	279	19.72	5501	0
	3 921		55 447	10 132		150 401	0
actions inscrites au 31/12/2016				3 537			
valeur au cours d'achat				55771.8			
valeur nominale				9 549.9			
fraction du capital représentée (en %)				0.20			

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

12 BIS EVOLUTION DU COURS DU TITRE EN 2016

Le titre UCAR (ALUCR) était coté à 12,99 au 01/01/2016 et 19,94 au 31/12/2016. Dans l'année le cours minimum a été à 12,30 et le maximum à 19,95.

13 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Néant.

14 DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Est joint au présent rapport en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

15 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance dans l'Annexe 4 du présent rapport, la liste des mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

16 ATTRIBUTION DES JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun jeton de présence n'a été versé au cours de l'année 2016.

17 CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPERIEURE A 10 % DE LA SOCIETE AVEC UNE FILIALE

Conformément à l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention réglementée n'est intervenue durant l'exercice, directement ou par personne interposée, entre d'une part, le directeur général, le directeur général délégué, l'administrateur ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et d'autre part, des sociétés dont UCAR possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

18 IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2016.

% détenu	Du capital social	Des droits de vote
Plus du vingtième		
Plus du dixième	AXA	
Plus des trois vingtièmes		AXA
Plus du cinquième		
Plus du quart		
Plus du tiers		
Plus de la moitié		
Plus des deux tiers	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*	Jean-Claude PUERTO- SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*
Plus des dix-huit vingtièmes		
Plus des dix-neuf vingtièmes		

*la Société de l'ESTEY est détenue à 100% par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT ;
JCP Pasteur est détenue directement et indirectement à 100% par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT;
JCP & Associés est détenue à 86 % par la Société de l'ESTEY ;
Existence d'un lien de parenté entre Jean-Claude PUERTO-SALAVERT et Tiphaine PUERTO.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-6 du Code de Commerce.

19 OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES

Conformément à l'article 223-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice :

Néant.

20 VMAC ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS – AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL

Néant.

21 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE EN MATIERE DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

22 RISQUE DE VARIATION DE COURS

Néant.

23 PRETS ENTRE ENTREPRISES

Ce point ne concerne pas notre Société.

24 SUCCURSALE(S) EXISTANTE(S)

Nous n'avons rien à signaler dans ce domaine.

25 RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'Administrateur d'AXA France IARD étant arrivé à échéance, nous vous proposons de procéder à son renouvellement.

26 QUITUS - RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Conseil d'administration pour sa gestion au cours de cet exercice.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
représenté par Jean-Claude Puerto-Salavert

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Article R.225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2016	2015	2014	2013	2012
1) Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €
Nombre actions émises	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire HT	5 138 155 €	5 223 097 €	5 555 938 €	5 715 754 €	5 238 833 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	2 529 291 €	1 300 720 €	2 063 345 €	563 887 €	1 289 331 €
Impôt sur les bénéfices	55 798 €	61 521 €	44 431 €	-15 332 €	-18 195 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	2 146 238 €	162 879 €	1 778 685 €	475 320 €	1 254 173 €
Résultat distribué	348 525 €	348 525 €	348 525 €	0 €	0 €
3) Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1.45 €	0.75 €	1.18 €	0,32 €	0,74 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1.23 €	0.09 €	1.02 €	0,27 €	0,72 €
Dividende attribué à chaque action	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,000 €	0,000 €
4) Personnel					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	19	17	20	16	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 058 056 €	1 052 786 €	1 016 596 €	924 063 €	816 969 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres...)	503 584 €	512 251 €	435 907 €	408 575 €	399 827 €

INFORMATIONS DETTES FOURNISSEURS

Informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce :

Exercice 2015 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	304 K€	0 K€	0 K€	304 K€
Dettes échues	32 K€	0 K€	35 K€	67 K€
Montant total TTC	336 K€	0 K€	35 K€	371 K€

Exercice 2016 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	199 K€	0 K€	0 K€	199 K€
Dettes échues	97 K€	0 K€	41 K€	138 K€
Montant total TTC	296 K€	0 K€	41 K€	337 K€

Annexe 3

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE
CAPITAL**

Néant.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandataires	Autres mandats exercés	
	Mandats	Sociétés
	Membre du Conseil de Surveillance	OXATIS
Jean-Claude PUERTO Président - Directeur Général	Président	SOCIETE DE L'ESTEY SAS
	Administrateur	AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE
	Gérant	ARTICA SARL SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL CPB SCI JCP PASTEUR SCI JCP AULNAIES SCI JCP & ASSOCIES SARL L'EQUATEUR SCI UCAR FLEET SARL UCAR PARTENAIRES SARL UCAR TECH SARL SS2A COURTAGES SARL
Philippe MARIE Administrateur	Président	BUILDER SAS HYPERHOME SAS HYPERLAND SCI TS GARDEN SAS
	Gérant	BUY&DROP SARL NEWLAND SCI SWAP SARL ROMWAY EUROPE SARL
	Co-gérant	LOGISEF SCI
Claude DUMAS-PILHOU Administrateur	Vice-Président du Conseil de surveillance	FLUIDES TECHNIQUES SERVICES (FTS)
	Membre du Conseil de Surveillance	CAFE SATI
	Président	SPARKLE SAS
François PIERSON Administrateur	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	AGIPI (Association)
	Président du Conseil d'Administration	Inter Partner Assistance (SA Belgique) (groupe AXA) Ecole de la 2 ^{ème} Chance (92) KEDGE Business School AGIPI RETRAITE (Association)
	Président	Association prévention routière
	Administrateur	Banque PSA Finance (SA) AXA Assurance Maroc (SA) AXA Cameroun (SA) AXA Côte d'Ivoire (SA) AXA Gabon (SA) AXA Sénégal (SA) AXA Holding Maroc (SA) AXA Assurance Algérie Dommage (SPA Algérie) AXA Assurance Algérie Vie (SPA Algérie) AXA Aurora Vida (SA Espagne)

		AXA Seguros Generales (SA Espagne) AXA Vida (SA Espagne)
Matthieu BEBEAR Représentant permanent AXA France IARD Administrateur	Directeur général délégué	AXA France Vie (SA)
	Directeur général délégué	AXA France IARD (SA)
	Directeur général	AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE (SAM)
	Directeur général	AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE (SAM)
	Président du Conseil d'administration	ASSOCIATIONS DIFFUSION SERVICES – ADIS (SA)
	Président du Conseil d'administration	JURIDICA (SA)
	Vice-président du Conseil de surveillance	AXA BANQUE (SA)
	Représentant permanent	AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE (SAM), membre du Conseil d'administration AXA Global P&C (SA)
	Représentant permanent	CFP Management, membre du Conseil d'administration AXA BANQUE FINANCEMENT (SA)
	Membre du Comité d'administration	AXA LEGAL PROTECTION (SAS)
	Représentant permanent	AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE (SAM), Président du conseil de surveillance d'AXA WEALTH SERVICES - AWS (SAS)
	Administrateur	AXA France (GIE)
	Membre du comité de parrainage	AXA ATOUT CŒUR (Association)
Administrateur	l'Association de Protection des fonctionnaires (Association)	
Administrateur	AGIPI Retraite (Association)	
Administrateur	GIE AGIPI	
Administrateur	AGIPI (Association)	
Florence LAGARDE Administrateur	Néant	Néant
Orietta CAPEZZUTO Administrateur	Néant	Néant

Comptes sociaux UCAR SA au 31/12/2016

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

1 – BILAN

2 – COMPTE DE RESULTAT DU 01/01 AU 31/12/2016

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

ETAT DES PROVISIONS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2016

ETAT DES CREANCES

ETAT DES DETTES

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER

PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ENGAGEMENTS

HONORAIRES CAC

ENGAGEMENTS POST CLOTURE

EFFECTIF

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan

Bilan actif au 31/12/2016

	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N	MONTANTS N-1
Frais d'établissement	1 388 266	742 538	645 728	865 333
Frais de développement			0	0
Concessions, brevets et droits simil.	407 529	295 096	112 433	74 896
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	357 222		357 222	95 997
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
IMMO. INCORPORELLES	2 153 017	1 037 634	1 115 383	1 036 226
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	356 991	198 716	158 275	121 831
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	356 991	198 716	158 275	121 831
Autres participations	6 084 293	707 930	5 376 363	5 181 363
Créances ratt. part.				
Actifs financiers				
Autres immos. financières	125 486		125 486	125 486
IMMO. FINANCIERES	6 209 779	707 930	5 501 849	5 306 848
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 719 787	1 944 280	6 775 507	6 464 905
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm.& finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	0	0	0	0
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	723 765		723 765	1 181 836
Autres créances	2 009 961		2 009 961	2 010 872
CREANCES	2 733 726	0	2 733 726	3 192 708
Valeurs mobilières	0		0	5 500 000
VMP / Actions propres	278 378	-3 191	281 569	242 710
Disponibilités	7 906 913		7 906 913	1 394 912
Instruments financiers				
TRESORERIE	8 185 291	-3 191	8 188 482	7 137 622
Charges constatées d'avance	6 276		6 276	29 005
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 925 293	-3 191	10 928 484	10 359 335
TOTAL ACTIF	19 645 080	1 941 089	17 703 991	16 824 240

Bilan passif au 31/12/2016

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Capital social	4 705 085	4 705 085
Primes d'émission	1 596 806	1 596 806
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	373 839	365 696
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 405 886	6 599 676
CAPITAL ET RESERVES	13 081 616	13 267 262
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 146 238	162 879
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 227 854	13 430 141
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques		
Provision pour charges		
PROVISIONS	0	0
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès étab. de crédit	957 548	1 206 631
Emprunts et dettes financières divers	365 086	686 427
DETTES FINANCIERES	1 322 634	1 893 058
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	440 084	507 521
Dettes fiscales et sociales	542 872	673 530
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	146 250	146 250
Autres dettes	60	141 886
Produits constatés d'avance	24 237	31 856
Ecart de conversion passif		
AUTRES DETTES	1 153 503	1 501 042
TOTAL DETTES	2 476 137	3 394 100
TOTAL PASSIF	17 703 991	16 824 240

2 – Compte de Résultat du 01/01 au 31/12/2016

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Ventes de marchandises	9 105	8 763
Ventes de services	5 129 050	5 214 334
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 138 155	5 223 097
Production stockée		
Production immobilisée	50 160	334 669
Subventions d'exploitation		
Reprises amort.et prov., transfert de charges	3 436	19 600
Autres produits	2 257	65 249
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 194 008	5 642 615
Achats de marchandises	8 172	7 144
Variation stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approv.		
Variation stocks (matières premières et autres appr.)		
Autres achats et charges externes	3 117 412	3 406 802
Impôts, taxes et versements assimilés	102 023	96 653
Salaires et traitements	1 058 056	1 052 786
Charges sociales	503 584	512 251
Dotations aux amortissements sur immo.	322 868	320 491
Dotations aux provisions sur immo.		
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	3 436
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	19 604	5 814
CHARGES D'EXPLOITATION	5 131 719	5 405 377
RESULTAT D'EXPLOITATION	62 289	237 238
Produits financiers de participations	2 020 568	2 120 100
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	109 772	99 223
Reprises sur prov. et transfert de charges	16 996	61 287
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 931	
PRODUITS FINANCIERS	2 177 267	2 280 610
Dotations financières aux prov. & amort.	4 387	752 394
Intérêts et charges assimilées	24 029	23 779
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de VMP	3 682	28 930
CHARGES FINANCIERES	32 098	805 102
RESULTAT FINANCIER	2 145 169	1 475 507
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 207 458	1 712 745
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 422	1 488 345
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amt. et prov.		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 422	1 488 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 422	-1 488 345
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	55 798	61 521
BENEFICE OU PERTE	2 146 238	162 880

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

La société SS2A a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 600.000 euros.

La société UCAR LOCATION a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 560.070 euros.

La société UCAR FLEET a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 500.000 euros.

La société UCAR PARTENAIRES a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 350.000 euros.

UCAR SA a procédé à l'augmentation du capital de sa filiale UCAR PARTENAIRES, le capital étant passé de 5 K€ à 200 K€.

UCAR continue d'investir afin de se développer à l'international et de continuer à renforcer son empreinte informatique.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 sont établis conformément au PCG. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, active au 1^{er} janvier 2009 et en applications des articles 223A et sq du CGI, la société UCAR étant la société mère, intègre le résultat de l'ensemble du groupe.

A la clôture de chaque exercice :

-les filiales déficitaires reçoivent à titre définitif de la société UCAR une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou virtuelle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ces déficits. Chacune des « filiales déficitaires » sera titulaire d'une créance sur la société UCAR.

-les filiales bénéficiaires versent à la société UCAR, à titre de contribution ou de paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs résultats respectifs en l'absence du groupe.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 16.843 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises (art. 244 quater C du CGI).

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent notamment des frais engagés pour développer de nouvelles activités.

Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les autres immobilisations incorporelles peuvent-être composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€
Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si dévelop. complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an
Frais de prospection	Linéaire	5 ans

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

-Agencement et aménagement des constructions	3, 5 ou 10 ans
-Mobilier	10 ans
-Matériel informatique	1, 3, 4 ou 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes à terme et les certificats de dépôt sont valorisés à leur valeur nominale.

Les actions détenues en propre sont valorisées selon la méthode premier entré / premier sorti. Une dépréciation peut être établie si le cours de bourse de la dernière journée ouvrée est plus bas que le coût moyen FIFO.

Les titres de participation sont évalués au coût historique conformément au principe en vigueur. Les titres d'UCAR DEVELOPPEMENT sont estimés sur la base de la valeur des fonds de commerce qui varie entre 3 et 4 mois de chiffre d'affaires de chaque agence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Consolidation

La société UCAR en sa qualité d'holding établit des comptes consolidés, selon la méthode de l'intégration globale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31/12/2015	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2016
Valeurs brutes					
Frais d'établissement	1 426 214	58 050		-95 997	1 388 266
Fonds de commerce					0
Concessions, brevets et droits similaires	360 865	46 664			407 529
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Inst. techniques et outillage ind.	0				0
Inst. générales, agenc. et divers	174 189	65 528			239 717
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corp. (*)	110 270	7 005			117 275
Immobilisations incorp. en cours (*)	0	261 225		95 997	357 222
Avances et acomptes versés	0				0
Immobilisations financières	6 014 778	195 000			6 209 778
TOTAL GENERAL	8 086 316	633 471	0	0	8 719 787
Amortissements					
Frais d'établissement	464 884	277 654			742 538
Fonds de commerce	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	285 969	9 128			295 096
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Inst. techniques et outillage ind.	0				0
Inst. générales, agenc. et divers	81 621	22 582			104 203
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corp. (*)	81 007	13 505			94 512
Immobilisations incorp. en cours (*)	0				0
Avances et acomptes versés	0				0
Immobilisations financières	707 930				707 930
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 621 411	322 869	0	0	1 944 279
Valeurs nettes					
Frais d'établissement	961 330	-219 604	0	-95 997	645 728
Fonds de commerce	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	74 897	37 536	0	0	112 432
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Inst. techniques et outillage ind.	0	0	0	0	0
Inst. générales, agenc. et divers	92 567	42 946	0	0	135 513
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corp. (*)	29 264	-6 500	0	0	22 764
Immobilisations incorp. en cours (*)	0	261 225	0	95 997	357 222
Avances et acomptes versés	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	5 306 848	195 000	0	0	5 501 848
TOTAL VALEURS NETTES	6 464 905	310 602	0	0	6 775 507

(*) dont immobilisations en-cours

Les immobilisations financières comprennent une dépréciation de 708 K€ des titres UCAR DEVELOPPEMENT détenus par UCAR SA pour tenir compte des différentes cessions et fermetures de succursales effectuées depuis 2014. Cette dépréciation de titres n'a aucun impact dans les comptes consolidés groupe, les titres étant neutralisés dans la consolidation.

(**) Les frais d'établissement comprennent notamment les frais engagés pour développer de nouvelles activités.

Les autres variations concernent un retraitement de frais d'établissement à immos en cours pour des immos en cours N-1

Les augmentations d'immobilisations financières correspondent à l'augmentation des titres d'UCAR SA pour UCAR Partenaires (suite aug. de capital d'UCAR Partenaires)

ETAT DES PROVISIONS

	31/12/2015	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires	0				0
Autres provision réglementées	0				0
TOTAL I	0	0	0	0	0
PROVISIONS RISQUE ET CHARGES					
Indemnités de fin de carrière	0				0
Litiges	0				0
Autres provisions	0				0
Ecart d'acquisition négatifs	0				0
TOTAL II	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	707 930				707 930
Sur stocks et en cours	0				0
Sur comptes clients	3 436		3 436		0
Autres provisions pour dépréciation	9 418	4 387	16 996		-3 191
TOTAL III	720 784	4 387	20 432	0	704 739
TOTAL GENERAL	720 784	4 387	20 432	0	704 739

Les provisions sur immobilisations comprennent une dépréciation de 708 K€ des titres UCAR DEVELOPPEMENT détenus par UCAR SA pour tenir compte des différentes cessions et fermetures de succursales effectuées depuis 2014. Cette dépréciation de titres n'a aucun impact dans les comptes consolidés groupe, les titres étant neutralisés dans la consolidation.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2016

Informations financières (5)	Capital (6)	Capital souscrit non appelé	Capitaux propres autres que le capital (6) (10)	Q.P du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis, pas encore remboursés (7) (9)	Montant cautions et avals données (7)	Chiffres d'affaires ht du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (7)
					Brute	Nette					
Filiales et participations (1)											
A.RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1.Filiales (+50% du capital détenu)											
UCAR LOCATION - -	266 700		677 307	100,00	360 350	360 350			2 234 540	546 137	560 070
SS2A COURTAGE- -	40 000		780 557	100,00	106 267	106 267			2 658 631	652 240	600 000
UCAR DEVELOPPEMENT - -	3 200 000		-1 934 717	100,00	5 007 930	4 300 000			13 526 593	-367 662	
UCAR FLEET - -	100 000		495 719	100,00	100 000	100 000			18 700 885	399 986	500 000
UCAR TECH - -	53 750	146 250	88 520	100,00	200 000	200 000			41 833	-38 905	
UCAR PARTENAIRES - -	200 000		363 976	100,00	200 000	200 000			1 726 713	203 797	350 000
UCAR ASIA - -	1		0	100,00	1	1			0	-20 873	
2.Participations (10 à 50% du capital détenu)											
HITECH SAS	50 000		400 536	15,00	16 500	16 500			1 269 924	93 313	10 498
AUTO MARCHÉ DE L'EST	420 000		135 922	10,00	78 000	78 000			910 574	3 530	
B.RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1.Filiales non reprises au §A:											
a.Filiales françaises											
b.Filiales étrangères											
2.Participations non reprises au §A :											
a.Dans des sociétés françaises	182 939		93 917	6,67	15 245	15 245			1 112 408	20 249	
b.Dans des sociétés étrangères											
Observations											

ETAT DES CREANCES

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2016	Valeurs brutes 31/12/2015
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	723 765		723 765	1 185 272
Créances sociales	2 962		2 962	0
Créances fiscales	71 941		71 941	266 611
Groupe et associés	1 907 175		1 907 175	1 735 756
Débiteurs divers	27 883		27 883	8 506
Charges constatées d'avance	6 276		6 276	29 005
TOTAL CREANCES	2 740 002	0	2 740 002	3 225 150

ETAT DES DETTES

	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2016	Valeurs au 31/12/2015
Emprunts obligataires				0	0
Emprunts et dettes vs établ. crédit	274 778	682 770		957 548	1 206 631
Emprunts et dettes financ. divers		63 025		63 025	63 025
Fournisseurs et comptes rattachés	440 084			440 084	507 521
Dettes sociales	270 420			270 420	312 033
Dettes fiscales	272 452			272 452	361 497
Fournisseurs d'immobilisations	146 250			146 250	146 250
Groupe et associés	302 061			302 061	623 402
Dettes diverses	60			60	141 886
Produits constatés d'avance	24 237			24 237	31 856
TOTAL AUTRES PASSIFS	1 730 342	745 795	0	2 476 137	3 394 100

* Les emprunts et dettes vs établissements crédit comprennent un emprunt auprès d'HSBC pour accompagner le développement du Groupe à l'international.

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

POSTES	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Immobilisations financières :			
Participations			
Créances rattachées à des partic.			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés s/cmd			
Créances :			
Créances clients et comptes rattachés		793 683	
Autres créances		1 907 176	
Capital souscrit appelé, non versé			
Disponibilités			
Dettes :			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établ. crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus s/cmd			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 039	90 472	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes		302 061	
Chiffre d'affaires	650 600	3 055 614	
Autres produits financiers	551	17 749	
Charges :			
Charges d'exploitation	77175	222091	
Charges financières	886	465	
Charges exceptionnelles			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 276	24 237
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	6 276	24 237

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	31/12/2016
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 006
Dettes fiscales et sociales	215 490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 390
TOTAL	335 886

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	31/12/2016
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	532 154
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Autres créances	12 000
Intérêts courus à recevoir	
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	544 154

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
Pénalités/Amendes	289	
Exercices antérieurs		
VNC immobilisations corporelles		
Autres exceptionnels de gestion		
Exceptionnels divers	5 133	
TOTAL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	5 422	0

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	31/12/2016
Accroissements	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0
Allègements	
O.R.G.A.N.I.C	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	0
Déficits reportables	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale en Euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 742 624	2,70
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 742 624	2,70

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	31/12/2016
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	6 599 676
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie Prélèvement sur la prime d'émission	162 879
TOTAL I	6 762 555
Affectation aux réserves	
Réserve légale	8 144
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Réserve spéciale avant incorporation du capital	
Dividendes	348 525
Autres répartitions	
Report à nouveau	6 405 886
TOTAL II	6 762 555

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	4 705 085			4 705 085
Primes liées au capital social	1 596 806			1 596 806
Ecart de réévaluation	0			0
Réserves	0			0
Réserve légale	365 696	8 144		373 839
Réserves indisponibles	0			0
Réserves statutaires ou contr.	0			0
Réserves réglementées	0			0
Autres réserves	0			0
Ecart d'équivalence	0			0
Report à nouveau	6 599 676	6 405 886	6 599 676	6 405 886
Résultat de l'exercice	162 879	2 146 238	162 879	2 146 238
Total	13 430 141	8 560 268	6 762 555	15 227 854

ENGAGEMENTS

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

La société UCAR SA est soumise à la convention collective de l'automobile et verse depuis le 1^{er} janvier 2014, auprès de l'IRP AUTO, une cotisation obligatoire d'indemnité de fin de carrière, qui couvre les versements incombant à la société en cas de mise à la retraite, de départ à la retraite, et de licenciement.

ENGAGEMENTS DONNES

Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 11,4 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement.

Au 31 Décembre 2016 le montant des engagements en cours s'élève à 6,4 M€.

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

ENGAGEMENTS RECUS

UCAR SA a consenti en 2009 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.000.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2010 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 570.000 euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

En 2012, UCAR SA a reçu un montant de 68.348 euros de sa filiale UCAR Développement, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

UCAR SA a consenti en 2013 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.000.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2015 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.400.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

HONORAIRES CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes sociaux pour la société UCAR SA au 31 décembre 2016 s'élève à 58 K€.

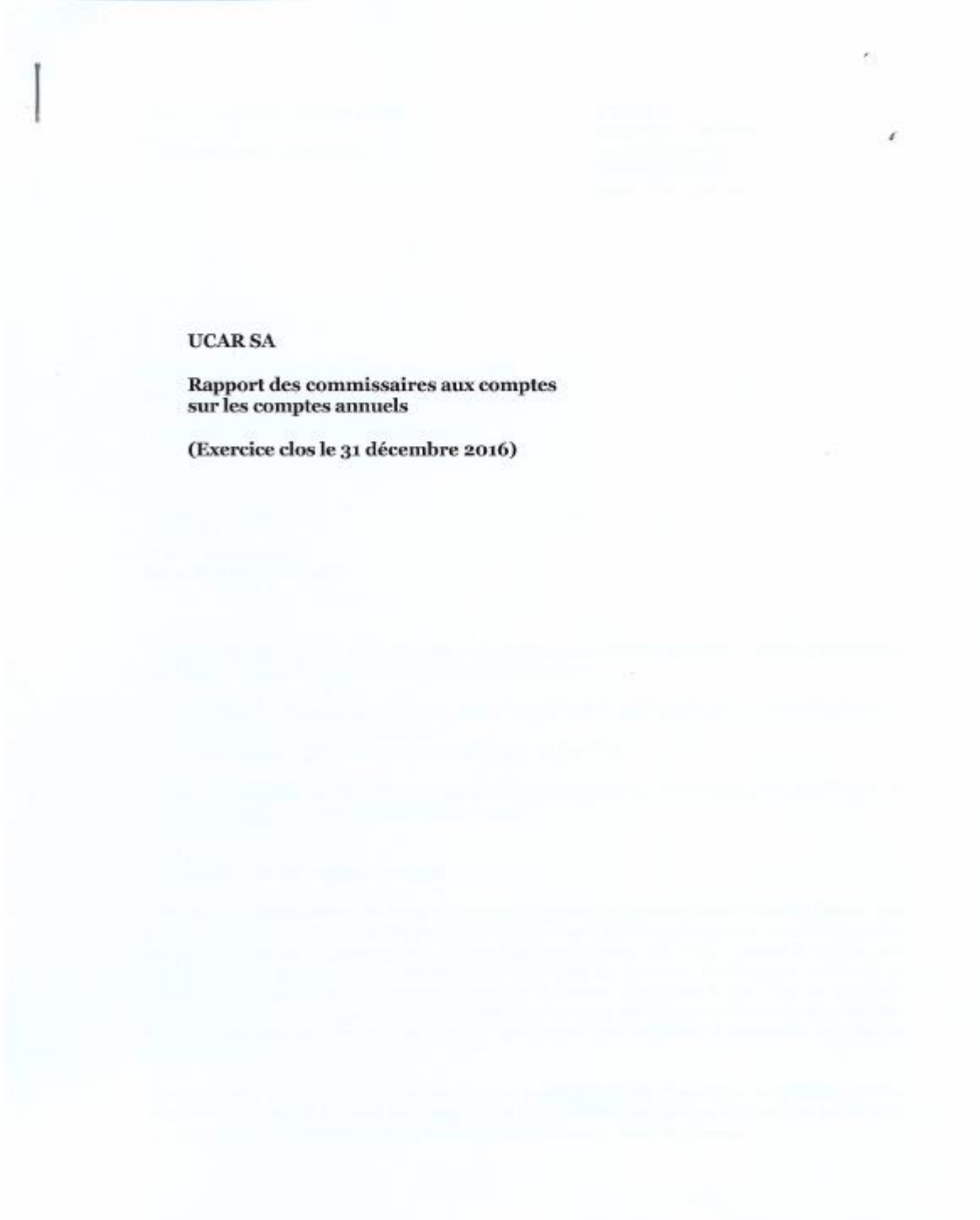
EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant..

EFFECTIF

	31/12/2016	31/12/2015
Ingénieurs et cadres	12	10
Agents de maîtrise	4	1
Employés et techniciens	3	6
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	19	17

Rapport des Commissaires aux comptes / sociaux



PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Bordeaux Aquitaine
11 rue d'Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne-Billancourt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 27 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes

KPMG SA



Franck Cournot

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

UCAR SA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2016)**



PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Bordeaux Aquitaine
11 rue d'Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac Cedex

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne-Billancourt

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que sur les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

UCAR SA

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016) - Page 2

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Bail de location entre UCAR SA et SCI JCP Pasteur signé le 26 mars 2013 avec effet au 26 mars 2013.
 - o Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
 - o Montant HT facturé sur l'exercice 2016 : 433 K€.

- Convention d'animation entre la société DE L'ESTEY SAS et UCAR SA, approuvée lors du CA d'UCAR du 18 juin 2015, et modifiée par avenant lors du CA d'UCAR du 11 octobre 2016.
 - o Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
 - o Nature et objet : la Société de l'Estey SAS effectue au profit de la société UCAR SA des prestations d'animation et de services.
 - o Modalités : 290.000 euros hors taxes par an validé par avenant lors du CA du 11 octobre 2016 versus 270 000 euros en 2015.
 - o Montant hors taxes facturé sur l'exercice 2016 : 290.000 euros.
 - o Motifs justifiant de son intérêt pour la société : après avoir examiné les termes et conditions, notamment financières, le conseil d'administration du 11 octobre 2016 a estimé que « les prestations de services et l'animation fournies par la Société de l'Estey SAS à UCAR SA sont nécessaires à cette dernière »

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 27 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes

KPMG SA



Franck Cournot